

Relevé de décisions Conseil de l'Inspé - Académie de la Martinique Séance du mercredi 17 juin 2026

Le mercredi 17 juin 2026, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de la Martinique, composante du pôle universitaire de la Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis, sur convocation de la présidente du conseil, madame Catherine Glondu.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Validation du procès-verbal du Conseil de l'Inspé du mercredi 3 juin 2026
2. Affaires pédagogiques
 - 2.1. Validation des maquettes de formation du M2E 1^{er}, 2nd degré et CPE
 - 2.2. Validation des maquettes de formation du DIU 1^{er}, 2nd degré et CPE
 - 2.3. Validation du calendrier des stages 2026-2027
 - 2.4. Validation des MPCCC
3. Questions diverses

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres absents et représentés : 04

Nombre de membres absents non représentés : 04

Nombre de membres absents : 03

Invitées : 03

Validation du procès-verbal du Conseil de l'Inspé du mercredi 3 juin 2026

La validation du procès-verbal du CI du mercredi 3 juin 2026 est reportée au prochain conseil.

Validation de la maquette de formation du M2E 1^{er} degré

Chaque année, les maquettes de formation sont soumises aux membres du Conseil, pour validation avant transmission aux instances.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Validation de la maquette de formation du M2E 1 ^{er} degré	Votants	16
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	16
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, la maquette de formation du M2E 1 ^{er} degré.		

Validation de la maquette de formation du M2E 2nd degré

Chaque année, les maquettes de formation sont soumises aux membres du Conseil, pour validation avant transmission aux instances.

Arrivée de madame Janis Hilaricus

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Validation des maquettes de formation du M2E 2 nd degré	Votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, les maquettes de formation du M2E 2 nd degré.		

Validation de la maquette de formation du M2E CPE

Chaque année, les maquettes de formation sont soumises aux membres du Conseil, pour validation avant transmission aux instances.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Validation des maquettes de formation du M2E CPE	Votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, les maquettes de formation du M2E CPE.		

Validation des maquettes de formation du DIU 1^{er}, 2nd degré et CPE

Chaque année, les maquettes de formation sont soumises aux membres du Conseil, pour validation avant transmission aux instances.

Départ de madame Janis Hilaricus

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Validation des maquettes de formation du DIU 1 ^{er} , 2 nd degré et CPE	Votants	16
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	16
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, les maquettes de formation du DIU 1 ^{er} , 2 nd degré et CPE		

Validation des calendriers des stages 2026-2027

Les calendriers des stages présentés sont le fruit d'une collaboration des différents responsables de mentions de l'Inspé avec les corps d'inspection de l'académie.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Validation du calendrier des stages 2026-2027	Votants	16
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	16
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, les calendriers des stages 2026-2027.		

Validation des MPCCC

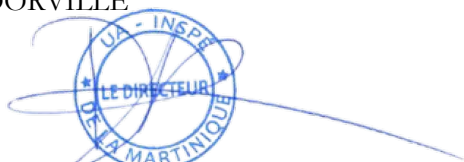
Chaque année, les modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences sont soumises aux membres du Conseil, pour validation avant communication, à la rentrée, aux étudiants.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Validation des MPCCC	Votants	16
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	16
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, les MPCCC de l'Inspé de Martinique.		

Fort-de-France, le 17 juin 2026

René DORVILLE



Directeur de l'Inspé de Martinique.